

« Economie de communion. Dix ans de réalisations. Des entreprises osent le partage ». Note de lecture du livre de Chiara Lubich. Décembre 2004.

Par Etienne Boespflug

1. L'ouvrage

« Economie de communion. Dix ans de réalisations. Des entreprises osent le partage ». Edition Nouvelle cité, 2001.

2. Racines de cette note de lecture

- Cet ouvrage m'a été remis le 27 novembre 2004 par un ancien client, devenu progressivement ami. Il est lui-même membre du mouvement des Focolari, mouvement fondé en Italie par Chiara Lubich en 1944 sous les bombardements alliés.
- L'origine de l'économie de communion s'enracine dans le constat fait Chiara Lubich en 1991 au Brésil : malgré tous les efforts des Focolari, les ressources disponibles sont insuffisantes pour combattre efficacement la pauvreté des membres du mouvement (250 000 dans le monde). Chiara Lubich propose donc à ceux qui sont capables d'entreprendre, de créer des entreprises qui créeront des richesses nouvelles. A ceux qui sont déjà chefs d'entreprise, elle propose d'orienter leur activité vers le partage.
- J'ai beaucoup parlé de l'économie de communion autour de moi depuis un mois : ceux qui ont supporté mon discours à ce sujet ont droit maintenant à cette note de lecture, mieux structurée et plus rationnelle, histoire de prolonger l'échange...
- L'action menée depuis un an avec ATD-Quart Monde exige, dans nos relations avec les dirigeants d'entreprise, une réflexion de fond sur les ressorts de l'économie

3. Contenu de l'ouvrage

L'ouvrage donne la parole à une quinzaine d'entrepreneurs qui ont (ré)orienté leur entreprise dans le sens de l'économie de communion. Ces entrepreneurs proviennent de tous les continents, exercent leur activité dans tous les secteurs (dont celui du conseil en management...). Ils travaillent tous dans le cadre de l'économie de marché, font face à la concurrence et rencontrent tous les contraintes classiques des entreprises.

Dans une conférence donnée au Conseil de l'Europe le 31 mai 1999, Chiara Lubich a résumé les bases de l'économie de communion.

Les entreprises de l'économie de communion doivent être efficaces, rechercher le profit et dégager des bénéfices.

Ces bénéfices, habituellement versés sous forme de dividendes – et c'est là le point de rupture avec l'économie capitaliste – sont – schématiquement, répartis en trois parties :

- Une partie aux fonds propres de l'entreprise (*c'est mon interpération*) (*disons 1/3*)
- Une partie aux actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans l'environnement immédiat de l'entreprise (*disons 1/3*)
- Une partie vouée à un fonds mondial de lutte contre l'exclusion : formation de nouveaux entrepreneurs à l'économie de communion, notamment (*disons le dernier tiers*)

Chiara Lubich insiste beaucoup sur la nécessité de cohérence entre ces nouvelles pratiques de gestion et le développement d'une véritable culture du don : les entrepreneurs donnent leurs bénéfices, les plus démunis donnent leurs besoins et leurs nécessités. Ainsi s'établit un courant de réciprocité et de gratuité. Et elle conclut : « chaque fois qu'on laisse à Dieu la possibilité d'intervenir jusque dans l'activité économique concrète, qu'on agit à contre-courant, ce qui est déconseillé dans le monde des affaires, Il (*c'est moi qui mets la majuscule*) intervient par une entrée d'argent exceptionnelle, une chance à saisir, une nouvelle collaboration, l'idée d'un produit à succès... Ma conviction est que le succès d'une activité de production dépend pour une grande part de l'unité ou du manque d'unité des hommes qui y travaillent ».

Quelques données chiffrées : en 2000, 745 entreprises dans le monde ont déclaré s'inscrire dans le projet de l'économie de communion. Leur contribution au fonds mondial de lutte contre l'exclusion s'est élevée à 786 942 US dollars au cours de cette année. C'est assez peu.

4. Mon opinion aujourd'hui (j'en changerai peut-être)

- Je ne suis pas économiste du tout, rien qu'un petit patron, propriétaire de 73% du capital de sa boîte, qui a appris depuis 10 ans les lois de l'économie de marché dans le sang et les larmes, après 12 années d'exercice libéral de son métier. Je renvoie donc les amateurs de nouvelles théories ou de nouveaux modèles économiques, à la thèse publiée par Markus Ressler, un jeune économiste autrichien dont les références et le récit se trouvent, avec d'autres références « savantes » dans l'ouvrage objet de cette note. Il me semble seulement que nous avons vécu sur ce modèle sans le savoir, entre 1992 et 1998, avec Benoît et Jean-Claude.
- Pour ma part, j'observe que l'économie de communion propose un tout autre modèle économique que celui dans lequel nous sommes asservis et qu'il semble viable. Quand je dis « nous », je pense d'abord à moi-même, bien sûr, encore que je n'aie jamais cherché à rentrer dans une logique de rémunération de l'actionnaire : mes dividendes de 2003 ont été réinjectés en compte courant et j'ai délibérément baissé mon salaire de 25% au début de l'année 2004, puisque mes besoins le permettaient.
- Je pense surtout à l'impressionnante cohorte des cadres (moyens et hauts) de mes entreprises-clientes du secteur privé dont toute l'énergie est comme phagocytée par un unique but ultime : la rémunération de l'actionnaire. A aucun moment, ce dogme de la rémunération de l'actionnaire ne semble remis en cause, y compris par les plus « chrétiens » d'entre eux. Et pourtant, quels dégâts !
- Je ne comprends pas pourquoi le principe-même de la rémunération de l'actionnaire n'a soulevé aucune critique de fond depuis – disons – 50 ans, notamment de la part des dirigeants affichant leur identité chrétienne. Les théologiens (dominicains, surtout) ont, depuis longtemps dénoncé « l'enrichissement sans cause », c'est-à-dire le fait de miser sur une action en espérant qu'elle rapportera plus qu'elle n'a coûté. On a beau m'expliquer que c'est la rémunération du risque, je ne vois guère de différence d'avec le Loto, toutes les formes de grattage, ou les courses de chevaux. Bien sûr, c'est dur pour les petits actionnaires d'Eurotunnel ou d'autres encore, mais pourquoi diable avoir cru ou laissé croire que ses ressources, les moyens de vivre, pouvaient ne pas dépendre de son travail, mais de sa chance ?
- Il me reste à faire un travail de synthèse entre l'économie de communion et Simone Weil, notamment dans ce qu'elle dit du travail humain. Notre travail humain de tous les jours me semble beaucoup trop éloigné de repères spirituels pour pouvoir durer encore longtemps... Je pense bien sûr aux entreprises privées, dont la vacuité spirituelle et de sens génère de vraies souffrances au quotidien. Combien de fois ai-je entendu : « tout cela n'a pas de sens... ». Les gens du public, eux, peuvent toujours se rabattre sur la notion de service rendu...